



RAPPORT ANNUEL 2011 UNICEF BELGIQUE

unissons-nous
pour les enfants

unicef 



La vision d'UNICEF Belgique

Un monde digne de tous les enfants et respectueux de leurs droits.

La mission d'UNICEF Belgique

Inciter le public belge, les entreprises et les gouvernements à soutenir l'UNICEF en lui donnant un soutien financier et une voix dans son effort pour améliorer les conditions de vie des enfants et faire avancer le respect de leurs droits.

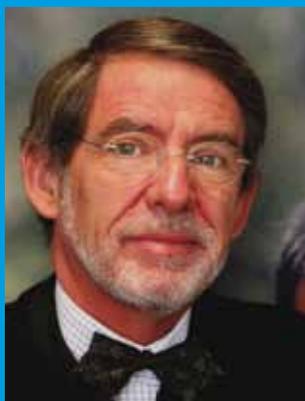


Table des matières

Le mot du Président et du Directeur général	4
Le Conseil d'administration	5
Les résultats financiers	6
La campagne Apprendre pour (sur)vivre	10
L'UNICEF et les droits de l'enfant dans le monde	13
L'UNICEF et les droits de l'enfant en Belgique	18
Comment avez-vous soutenu l'UNICEF en 2011 ?	22
Evénements au profit de l'UNICEF	26
Comptes annuels 2011	29

Le mot du Président et du Directeur général

Ce rapport annuel d'UNICEF Belgique vous présente les activités que nous avons réalisées en 2011 pour améliorer le bien-être des enfants dans le monde et pour promouvoir le respect des droits de chaque enfant.



Christian Wiener



Yves Willemot

Plus de la moitié des 67 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école vivent dans un pays ou une région touchée par une catastrophe naturelle ou par un conflit armé. Si nous voulons vraiment assurer le droit de chaque enfant à l'éducation et réaliser l'Objectif du Millénaire pour le Développement qui s'y rattache, alors nous devons absolument affecter davantage de moyens à l'éducation dans les zones de crise. C'est dans cette perspective qu'en 2011, UNICEF Belgique a lancé la campagne « Apprendre pour (sur)vivre – Projet Ecoles d'Urgence », une campagne axée sur l'éducation dans les urgences. Quelques semaines seulement après son lancement, notre action avait déjà permis de récolter plus de 600.000 euros. Et plus de 10.000 personnes avaient signé notre pétition. De nombreuses actions organisées à titre individuel ou par des entreprises, des volontaires de l'UNICEF ... sont venues s'inscrire en soutien de la campagne. Les autorités de notre pays ont, à différents niveaux, débloqué des fonds supplémentaires pour des projets d'éducation de l'UNICEF dans la Corne de l'Afrique et en Haïti. La campagne se poursuivra jusque fin 2013.

Notre rapport annuel 2011 vous informera de notre campagne « Apprendre pour (sur)vivre – Projet Ecoles d'Urgence ». Il décrit également de nombreuses autres activités, toutes destinées à promouvoir les droits de l'enfant et à stimuler la solidarité en faveur des enfants. Le nombre de Mairaines et Parrains, qui soutiennent l'UNICEF de manière permanente, a continué de croître. Cet apport individuel permet d'importantes réalisations pour les enfants. Avec un seul euro, par exemple, un enfant disposera du matériel scolaire nécessaire pour suivre les cours à l'école primaire. Grâce aux Mairaines et Parrains de l'UNICEF, la prévisibilité des rentrées de fonds est améliorée et nos équipes sur le terrain peuvent encore mieux planifier les programmes de développement. En 2011, UNICEF Belgique a poursuivi son plaidoyer en faveur des droits de l'enfant. L'accent fut clairement mis sur la pauvreté infantile, la migration et la participation des enfants dans notre société. Avec sept autres ONG, nous avons lancé l'opération « SOS Accueil » en fin d'année. Ce projet exceptionnel visait à donner un toit provisoire durant l'hiver à des enfants vulnérables et à leurs familles. La Ville de Sint-Niklaas s'est vue décerner le titre de « Ville de Solidarité UNICEF ». C'était une première en Belgique. Ce nouveau concept a pour but de rapprocher davantage UNICEF Belgique et la mission qu'il poursuit des citoyens en leur demandant de se mobiliser en faveur des droits de l'enfant. En une année, des volontaires et des sympathisants de Sint-Niklaas ont ainsi organisé plus de 70 actions et événements.

L'UNICEF intervient là où les enfants sont en difficulté. Il développe des programmes structurels mais aussi des opérations d'urgence. UNICEF Belgique mobilise les particuliers, les entreprises, les volontaires et les autorités. Dans ce contexte, le soutien de GlaxoSmithKline Biologicals sous la forme d'un don de 1,2 million de doses de Rotarix au Soudan (soit la moitié des besoins annuels du pays pour ce vaccin) destinées à protéger les enfants soudanais contre le rotavirus et les dons de plus de 5 millions d'euros du public en faveur des victimes de la malnutrition dans la Corne de l'Afrique dans le cadre du Consortium belge pour les situations d'urgence méritent une mention particulière.

Le rapport annuel 2011 offre un aperçu détaillé des résultats obtenus par notre organisation au profit des enfants. Il montre que l'UNICEF et ses partenaires font clairement la différence pour les enfants sur le terrain et que le public, les entreprises et les autorités sont toujours aussi sensibles et solidaires lorsqu'il s'agit de contribuer au bien-être des enfants et au respect de leurs droits. Forte de cette certitude, toute l'équipe d'UNICEF Belgique, entourée de ses volontaires et sympathisants, poursuit avec enthousiasme son travail en vue d'instaurer un monde digne des enfants.



Yves Willemot
Directeur général



Christian Wiener
Président

Le Conseil d'administration en 2011

MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR

S.A.R. La Princesse Mathilde de Belgique

PRÉSIDENT

Monsieur Christian Wiener

VICE-PRÉSIDENTS

Le Professeur Dr Jacques Prignot

Monsieur Marc Van Boven

Le Professeur Dr Eugeen Verhellen

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Eddy Boutmans

Madame Hilda Craeybeckx

Madame Nathalie de 'T Serclaes

Monsieur Claude Katz

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS

Madame Anne-Marie Bigonville,

Monsieur Jean Francis Claerhout

Madame Véronique Culliford

Madame Sabine de Bethune

Monsieur Ludo De Keulenaer (à partir du 12/05/2011)

Monsieur Léonard De Vos

Madame Christine Dumoulin

Le Professeur Dr Philippe Goyens (jusqu'au 12/05/2011)

Madame Ria Heremans - Van Elslande

Madame Isabelle Jortay

Monsieur René Larsimont

Monsieur Michel Lejeune

Monsieur Pierre Van Damme

Monsieur René Van Den Bosch

Monsieur Joannes Vanderhaeghe

Monsieur Jean-Mary Vivier

OBSERVATEURS - REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Madame Marie-Paule Duquesnoy

Madame Johanna Schröder

Monsieur Jan Vanhee

Les résultats financiers

Recettes d'UNICEF Belgique en 2011

En 2011, les recettes d'UNICEF Belgique se sont élevées à 25.004.819,56 € en fonds propres, à 2.112.722,03 € en financement public et à 67.797,44 € en recettes diverses.

Les recettes issues des fonds propres proviennent principalement d'activités de récolte de fonds (dons et legs) et de ventes de cartes et cadeaux. UNICEF Belgique développe de nombreuses activités pour informer le public belge sur les programmes de l'UNICEF en faveur du bien-être des enfants et du respect de leurs droits. Ces activités visent également à récolter des fonds. Il s'agit d'appels aux dons (publipostages), d'annonces, de la vente de cartes de vœux et de produits UNICEF, de sponsoring, de successions, de recettes d'événements, etc. En 2011, 90 % des recettes totales d'UNICEF Belgique provenaient de campagnes, de legs et de la vente des cartes de vœux et de produits.

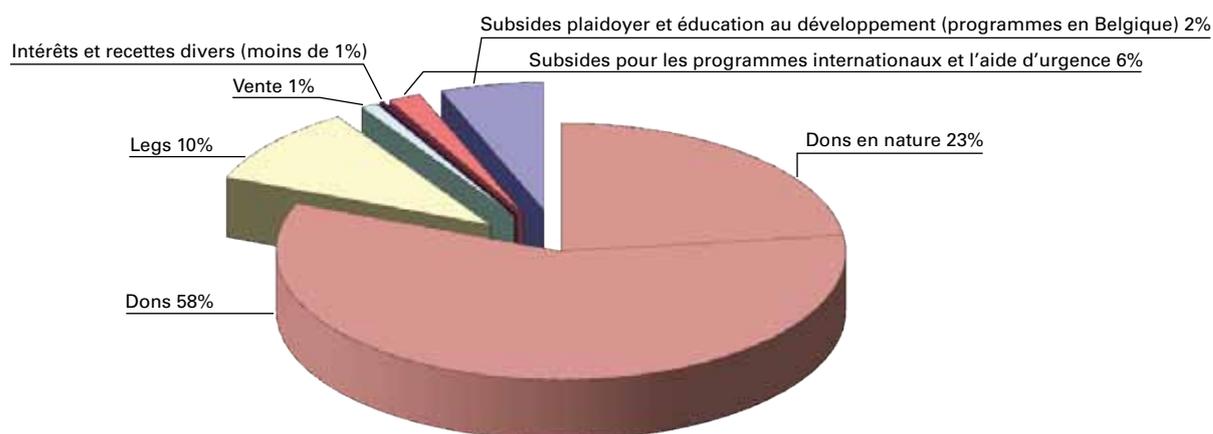
Le financement public recouvre des subsides des autorités fédérales (pour des programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique), des Régions, des Communautés et des administrations communales (pour des programmes internationaux et d'aide d'urgence et des programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique).

Les autres recettes concernent des intérêts et diverses récupérations.

La contribution annuelle des autorités fédérales belges à l'UNICEF au niveau international n'est pas reprise ci-dessus. En 2011, cette contribution s'est élevée à 37 millions d'euros.

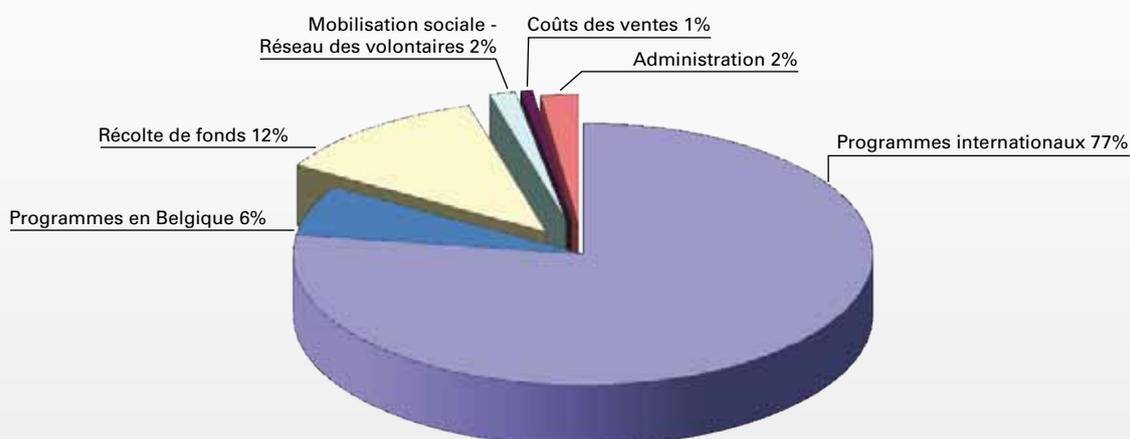


Répartition des recettes provenant de particuliers, des entreprises et des autorités en Belgique : par nature des dons et contributions



	2011
Dons	15.779.546,59 €
Legs	2.701.822,31 €
Vente	257.562,90 €
Subsides programmes internationaux et aide d'urgence	425.000,00 €
Subsides programmes internationaux	1.176.356,85 €
Subsides plaidoyer et éducation au développement (programmes en Belgique)	511.365,18 €
	20.851.653,83 €
Intérêts et recettes diverses	78.372,44 €
	78.372,44 €
Dons en nature – programmes en Belgique	47.317,80 €
Dons en nature – programmes internationaux	6.207.994,96 €
	6.255.312,76 €
Recettes totales	27.185.339,03 €

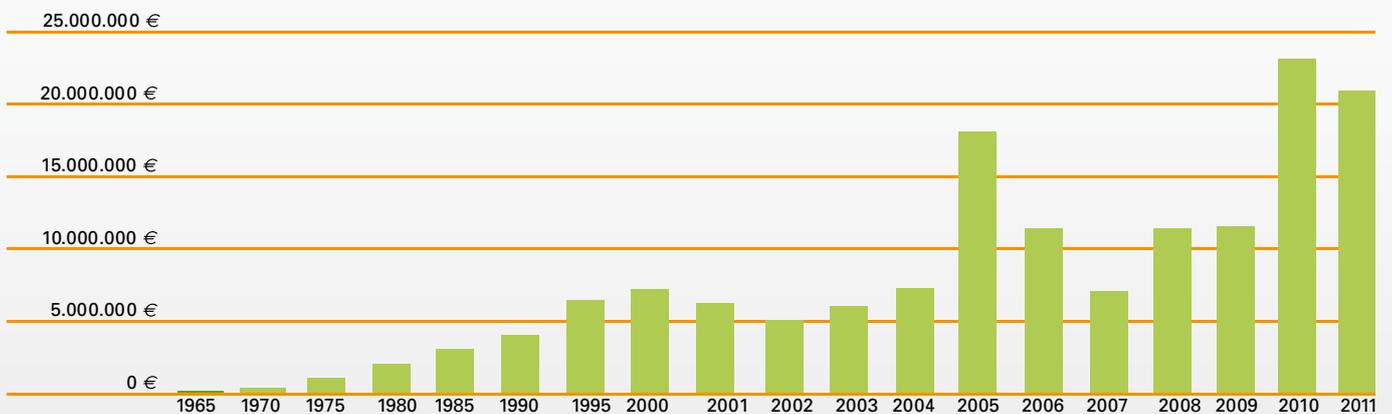
Dépenses d'UNICEF Belgique en 2011



	2011
Programmes internationaux pour le bien-être des enfants et le respect de leurs droits	14.745.632,26 €
Dons en nature – programmes internationaux	6.207.994,96 €
Programmes en Belgique pour les enfants et les droits de l'enfant	1.636.672,09 €
Dons en nature – programmes en Belgique	47.317,80 €
	22.637.617,11 €
Récolte de fonds	3.298.756,41 €
Coûts des ventes	187.506,88 €
Mobilisation sociale et travail avec les volontaires	396.777,42 €
Administration	575.195,46 €
	4.458.236,17 €
Fonds affectés	89.485,75 €
Dépenses totales	27.185.339,03 €



Evolution des contributions d'UNICEF Belgique aux programmes dans les pays du Sud



Soutien d'UNICEF Belgique aux enfants

Conformément à sa mission, UNICEF Belgique est très actif dans la promotion du respect des droits de l'enfant dans notre pays mais aussi à l'étranger. Il le fait par le financement de programmes de développement et d'urgence de l'UNICEF dans 155 pays. En 2011, UNICEF Belgique a transféré au total 20.953.607 euros (dons en nature compris) pour le financement de programmes UNICEF sur le terrain. En outre, UNICEF Belgique développe de nombreuses actions de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde dans le cadre de ses programmes belges de plaidoyer et d'éducation au développement.

UNICEF Belgique est membre fondateur de l'A.E.R.F. (Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds). Vous disposez d'un droit à l'information. Ceci signifie que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont tenus informés de la destination des fonds récoltés au moins une fois par an. www.vef-aerf.be



Le bilan et le compte de résultats 2011 figurent en annexe de ce rapport. Cette information est également disponible sur notre site www.unicef.be et peut être obtenue auprès de la Banque nationale de Belgique.

Répartition des dépenses pour les programmes d'UNICEF Belgique en 2011

Programmes généraux dans le monde soutenus par UNICEF Belgique **6.038.188 €**

(Programmes pour la survie - vaccination, nutrition, santé, eau et assainissement-, l'éducation, la lutte contre le VIH/SIDA, la protection contre la violence, l'exploitation et les abus, le plaidoyer pour les droits de l'enfant dans 155 pays)

Programmes spécifiques soutenus par UNICEF Belgique **3.295.327 €**

Survie	dans le monde	Accès à l'eau et à l'hygiène	436.921 €
Survie	dans le monde	Elimination du tétanos maternel et néonatal	18.000 €
Survie	en République démocratique du Congo	Villages et Ecoles Assainis au Katanga (Lubumbashi et Haut Lomami)	914.363 €
Survie	au Pakistan et en République démocratique du Congo	Renforcement de la chaîne de froid pour la vaccination des enfants	270.750 €
Survie	à Madagascar	Lutte contre le tétanos néonatal et maternel	142.294 €
Survie	au Mali	Accès à l'eau et à l'assainissement dans les régions de Mopti et de Gao	106.609 €
Survie	au Malawi	Accès à l'eau à l'assainissement dans la région de Karonga	52.040 €
Education	dans le monde	Accès à l'éducation primaire de qualité pour tous (et aussi spécifiquement au Rwanda, Brésil, Bangladesh)	316.143 €
Education	en Haïti	Construction d'un système éducatif haïtien pour tous	663.988 €
Education	au Burundi	Renforcement de l'efficacité de l'école primaire burundaise pour tous	100.000 €
Education	en République démocratique du Congo	Un enseignement primaire congolais pour tous et pour la vie	100.000 €
Education	au Libéria	Amélioration de l'éducation libérienne	100.000 €
Education	en Inde	Un système scolaire adapté pour tous les enfants, sans discrimination	31.978 €
Protection	en Inde et en Chine	Protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les abus	35.391 €
Protection	à Madagascar et au Mexique	Protection contre la violence, l'exploitation et les abus	3.536 €
VIH/SIDA	au Burkina Faso	Lutte contre le VIH/SIDA dans le cadre des journées de la santé	3.314 €

Programmes d'urgence soutenus par UNICEF Belgique **5.201.129 €**

Urgence	dans le monde	Réponses humanitaires pour les enfants dans le monde	5.313 €
Urgence	dans la Corne de l'Afrique	Lutte contre la famine en Somalie, en Ethiopie, au Kenya et à Djibouti	4.209.994 €
Urgence	au Pakistan	Soutien aux femmes et enfants victimes des inondations de 2010	813.785 €
Urgence	au Bénin	De l'eau et de l'hygiène pour les victimes des inondations de 2010	145.909 €
Urgence	en Libye	Une aide pour les femmes et les enfants affectés par la crise politique	17.036 €
Urgence	au Tchad	Assistance aux enfants malnutris	9.091 €

Dons en nature d'UNICEF Belgique **6.207.995 €**

Survie	au Sud-Soudan	Vaccins pour les enfants contre le rotavirus	6.207.995 €
--------	---------------	--	-------------

Programmes internationaux - encadrement et suivi d'UNICEF Belgique **210.968 €**

Total des dépenses 2011 pour les programmes de l'UNICEF dans le monde **20.953.607 €**



Campagne Apprendre pour (sur)vivre : objectifs atteints !

67 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde. La majorité d'entre eux vivent dans des pays touchés par les conflits ou les catastrophes naturelles. Ces enfants ont les mêmes droits que les autres, y compris le droit à l'éducation. Si l'on veut atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement qui vise à assurer l'éducation primaire à tous les enfants, c'est aussi au cœur de l'urgence qu'il faut porter l'éducation. UNICEF Belgique, conscient de l'importance de cet enjeu, a lancé le 5 octobre la campagne « Apprendre pour (sur)vivre ». Cette première année d'une campagne de trois ans a atteint tous ses objectifs.

Pendant des années, la communauté internationale a négligé l'importance de l'éducation dans les urgences. Elle est toujours considérée comme une préoccupation secondaire dans la plupart des réponses humanitaires. Depuis 2006, le manque de financement pour l'éducation a toutefois émergé comme une préoccupation grandissante pour garantir le bien-être intégral des populations. Garantir la sécurité des fonds pour l'éducation dans les urgences reste toutefois très problématique. Parmi les 11 secteurs que compte l'aide humanitaire mondiale, seul le déminage reçoit moins de financement que l'éducation.

Certes, des progrès ont été enregistrés ces dernières années et la coopération belge n'est pas restée inactive. Mais nous sommes loin du compte. L'éducation reçoit bon an mal an 2 % du budget de l'aide humanitaire. Selon les experts, il en faudrait au moins le double pour répondre aux besoins.

Une guerre ou une catastrophe ne devraient pas mettre l'éducation d'un enfant en mode « pause ». Aucun enfant ne devrait attendre le retour de la paix ou la fin des reconstructions pour être éduqué. Sans éducation et sans protection, on hypothèque non seulement son enfance, mais aussi son avenir et celui de son pays. A l'école, même provisoire ou de fortune, l'enfant peut sauver son année scolaire interrompue par la catastrophe. Mais il apprendra aussi d'autres savoirs que le calcul, la lecture ou l'écriture, tels que les pratiques élémentaires en matière d'hygiène - d'une importance vitale en de telles circonstances - ou les mesures de prévention de la maladie ou de la violence. L'école est aussi un cadre rassurant, qui offre un semblant de normalité et ouvre une porte sur l'avenir. Les enfants les plus traumatisés y sont plus facilement identifiés et pris en charge par une assistance psychosociale. Au bout du compte, c'est l'enfant, sa famille et l'ensemble de la société qui en bénéficient.

L'UNICEF, présent en permanence dans plus de 150 pays, a la capacité d'intervenir immédiatement en cas

d'urgence. En 2010, il a été confronté à 290 crises humanitaires affectant 98 pays. Parmi d'autres interventions centrées sur la survie des enfants, l'UNICEF, avec l'ONG « Save the Children », coordonne depuis 2005 les opérations liées à la reprise rapide de l'éducation. Dans les 72 heures après une catastrophe, l'UNICEF et ses partenaires veulent être en mesure d'épauler les enfants déstabilisés par ce qu'ils ont vécu. Leur récupération sera bien plus rapide et efficace par le biais de l'éducation.

La campagne « Apprendre pour (sur)vivre », lancée le 5 octobre par UNICEF Belgique a mobilisé l'ensemble des services de notre ONG. La collecte de fonds, l'éducation, la mobilisation sociale, le plaidoyer et les programmes internationaux, soutenus par la communication et l'administration. A l'issue de la campagne, développée en collaboration avec l'agence de communication TBWA, les trois objectifs étaient atteints.

Premier objectif : informer et sensibiliser le public : ATTEINT !

La présence de hautes personnalités dès le 5 octobre (Antony Lake, Directeur général de l'UNICEF, nos ambassadeurs Alain Hubert, Axelle Red, Dixie Dansercoer et Justine Henin, le Ministre Olivier Chastel et Mme Fouiza Hariche, Echevine de la Ville de Bruxelles) a donné au lancement de la campagne un retentissement médiatique renforcé par



© UNICEF/John

l'originalité de l'événement : une tente école, semblable à celles déployées sur le terrain, plantée face à la Gare Centrale, et dans laquelle le public a pu suivre, 20 jours durant, une leçon grandeur nature enregistrée dans un camp de réfugiés ivoiriens au Libéria. Plus vrai que nature !



© UNICEF Belgique/Rudi Decort

Dans huit autres gares, les équipes d'UNICEF Belgique, personnel et volontaires réunis, ont sensibilisé les voyageurs à l'importance de l'éducation dans les urgences. Ceux-ci ont reçu une grosse craie bleue et la possibilité de signer la pétition « Projet écoles d'urgence ». Ces manifestations et tous les événements organisés par nos volontaires et partenaires nous ont permis d'atteindre le deuxième objectif de la campagne.

Deuxième objectif : influencer les autorités : ATTEINT !

Nous espérions récolter 10.000 signatures à l'issue de cette première année de campagne. Ce nombre a été dépassé ! Récoltée en rue sur des tablettes numériques, dans les gares ou sur notre site Internet, chaque nouvelle signature était symbolisée par une craie bleue se fichant sur la carte de Belgique de notre



site, sur la localité du signataire. La Belgique est passée au « bleu UNICEF ». L'affichage optionnel du portrait et du nom du signataire a fait effet boule de neige, bien vite relayé par les réseaux sociaux Facebook ou Twitter.

D'ici fin 2013, nous voulons rassembler 100.000 signatures, qui appuieront notre message de plaidoyer en faveur de l'éducation d'urgence auprès des décideurs politiques. La sensibilisation de ces derniers a déjà commencé (voir encadré).

Troisième objectif : récolter 600.000 € : DÉPASSÉ !

Les actions de récolte de fonds, menées avec le soutien de nos volontaires et partenaires, ont permis de récolter 661.607€, soit 10% de plus que ce qui était espéré.

Ces fonds participeront au financement de programmes « éducation dans les urgences » dans trois de nos pays partenaires : le Burundi, Haïti et la République démocratique du Congo. (voir notre rubrique « L'UNICEF et les droits de l'enfant dans le monde »). La générosité du public et des entreprises va se traduire, concrètement, en « écoles amies des enfants », en écoles en boîtes ou en écoles



© UNICEF Belgique

semi-permanentes sur les lieux des crises.

Ce n'est pas fini !

« Projet écoles d'urgence », le volet plaidoyer de la campagne « Apprendre pour (sur)vivre » se poursuit en 2012 et 2013*, tandis que la campagne annuelle proposera un autre aspect des difficultés d'accès à l'éducation pour les enfants les plus vulnérables. Rendez-vous le 5 octobre 2012 !

*La pétition peut toujours être signée sur le site www.ecolesdurgence.be ou lors des événements locaux proposés par nos volontaires et partenaires.

26 octobre 2011 : rencontre interparlementaire Des parlementaires engagés pour les droits de l'enfant

Le Sénat accueillait le 26 octobre 2011 une séance interparlementaire à laquelle a participé M. Mohamed Fall, responsable de l'éducation pour l'UNICEF en Haïti. L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser les élus à la problématique et à susciter leur engagement au travers d'un travail parlementaire qui amène une reconnaissance du droit à l'éducation comme faisant partie intégrante de la réponse humanitaire aux conflits et aux catastrophes naturelles.

Mohamed Fall s'est adressé aux parlementaires en se basant sur son expérience du terrain en Afghanistan après la chute des Talibans, à Banda Aceh (Indonésie) au lendemain du tsunami et

en République démocratique du Congo confrontée à une urgence permanente. La séance fut en grande partie consacrée à l'examen des dix recommandations formulées par UNICEF Belgique, comme celles d'inclure l'éducation dans la réponse humanitaire et d'affecter au moins 4% de l'aide humanitaire à l'éducation, en fonction des besoins.

L'engagement des parlementaires ne pourra que renforcer le mouvement initié par UNICEF Belgique auprès des responsables politiques pour obtenir des fonds plus structurels et flexibles qui sont déterminants dans la gestion des crises.



L'UNICEF et les droits de l'enfant dans le monde

En 2011, UNICEF Belgique a transféré 20.953.607 euros (dons en nature compris) à l'UNICEF. 29% de cette somme vient en soutien des programmes généraux de l'UNICEF en faveur des droits de l'enfant dans le monde. Ces ressources générales et régulières sont réparties entre les 155 pays où l'UNICEF est actif, selon les besoins des enfants dans chacun de ces pays. L'autre part, soit 14,9 millions d'euros, a été affectée directement à des programmes d'urgence et de développement spécifiques de l'UNICEF.

Introduction

Dans chaque pays, l'UNICEF définit un plan de travail en fonction des besoins des enfants. L'organisation se base sur la signature par les États de la Convention relative aux droits de l'enfant, de l'engagement de la communauté internationale pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement et des politiques et stratégies définies par le pays. Cinq axes d'action prioritaire ont été définis pour l'enfance :

- La **survie et le développement du jeune enfant** regroupe les interventions que mène l'UNICEF en vue de faire reculer la mortalité infantile. Ces programmes visent à donner accès aux services garantissant la santé physique et le développement des plus jeunes : soins néonataux, vaccination, nutrition, accès à l'eau et à l'assainissement, soins maternels...
- L'**éducation de base et l'égalité des sexes** constituent des droits fondamentaux. L'UNICEF développe des programmes en faveur d'une éducation primaire de qualité pour tous les enfants en insistant sur l'égalité entre sexes et l'élimination des disparités.
- Les programmes de **protection de l'enfance** ont pour objectif d'apporter des réponses à la violence, à l'exploitation et aux abus à l'encontre des enfants. Ces programmes ciblent les enfants directement exposés, ceux vivant sans protection parentale, en conflit avec la loi ou engagés dans les conflits armés.

- Dans le cadre de la **lutte contre le VIH/SIDA**, l'UNICEF est engagé dans une campagne autour de quatre axes : accès aux traitements pédiatriques, prévention de la transmission mère-enfant, prévention auprès des adolescents et protection des enfants affectés.
- Les actions des quatre différents domaines ci-dessus ne sont pas suffisantes pour couvrir tous les besoins de tous les enfants d'un pays. L'**analyse de politiques et la mise en place de partenariats** par l'UNICEF permet d'impliquer les États, les décideurs politiques, les communautés, la société civile, le secteur privé et les grands bailleurs de fonds internationaux dans l'amélioration du respect des droits des enfants. L'UNICEF joue un rôle de levier pour multiplier les initiatives et les pratiques efficaces pour le développement.

Pour relever ces défis, l'UNICEF agit en collaboration étroite avec les autorités des 155 pays où il est présent, avec les organisations religieuses et la société civile, les entreprises, la population locale et les enfants eux-mêmes. Afin d'atteindre ses objectifs, l'UNICEF doit pouvoir disposer de ses fonds de la manière la plus flexible et la plus indépendante possible. Cette capacité lui permettra d'adapter ses actions à l'évolution de la situation, à l'apparition d'une épidémie, à la confirmation d'une nouvelle méthodologie efficace, à l'adoption d'une nouvelle loi, à un changement politique, à un

problème opérationnel... Elle dépendra essentiellement du volume de ressources générales¹ reçu chaque année des donateurs et aura donc un impact certain sur l'efficacité du travail de l'organisation.

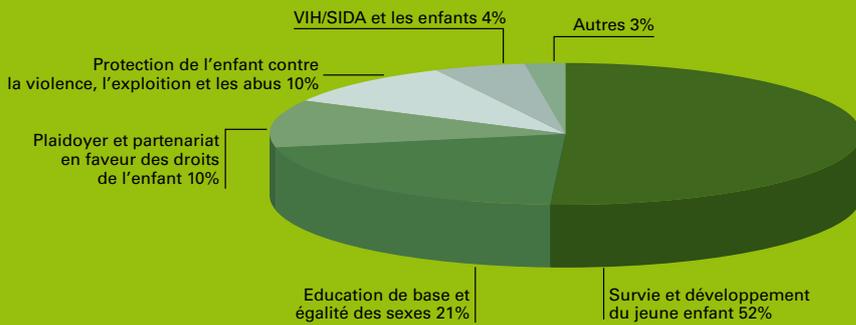
En 2011, UNICEF Belgique a réuni 6,04 millions de dons en euros non liés à une action spécifique. Grâce à ces fonds sans restriction d'utilisation, l'UNICEF a pu développer ses activités dans 155 pays en suivant les priorités et besoins du terrain.

L'autre partie des dons que nous avons reçus en 2011 (71%) a soutenu les opérations d'urgence de l'UNICEF face aux catastrophes, épidémies et conflits de même que les programmes de développement de certains pays. 9,5 millions d'euros pour ces derniers et 5,2 millions d'euros pour les opérations d'urgence (cf tableau en page 9).



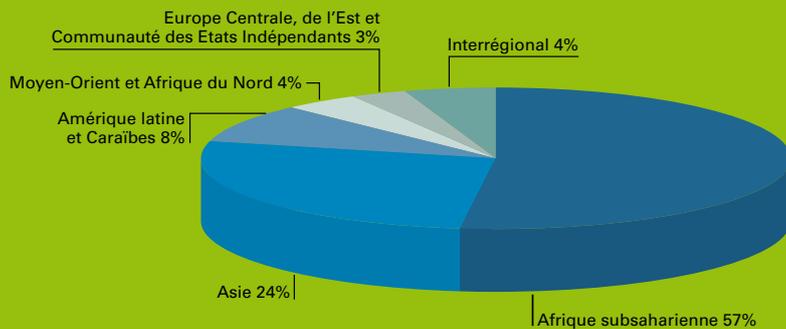
¹ Un don fait à l'UNICEF sans restriction d'utilisation est une ressource générale et régulière. Tout don spécifiant qu'il soutient tel pays et/ou telle activité comprend une restriction. Il ne donne pas de flexibilité et n'est donc pas une « ressource générale ».

Répartition des dépenses de l'UNICEF en 2011 par thématique d'action (2.617 millions d'euros)



La répartition des dépenses de l'UNICEF par thématique reste stable depuis quelques années et met en évidence l'importance de la survie et du développement du jeune enfant dans nos activités (plus de 50%). De nombreux facteurs entrant en jeu, ce secteur recouvre une palette d'action très diverses et représente une base pour améliorer les autres secteurs tels que l'éducation, la protection, la lutte contre le VIH/SIDA, ...

Répartition des dépenses de l'UNICEF en 2011 par région d'action (2.617 millions d'euros)



On notera ici une diminution de 5% de la part relative de la zone « Moyen-Orient et Afrique du Nord » et une augmentation de 4% pour la région « Amérique Latine et Caraïbes » par rapport à 2010. Toutefois, ces changements ne doivent pas occulter le fait que l'Asie et l'Afrique subsaharienne réunies continuent de représenter autour de 80% des dépenses, reflétant la situation difficile des enfants sur ces continents.

de base sur l'hygiène et la gestion de l'eau.

- Le **Pakistan** doit faire face à un volume croissant de vaccins à stocker pour garantir l'immunisation des enfants. L'UNICEF a donc remplacé 16 frigos domestiques par des frigos spéciaux, installé sept frigos à énergie solaire et renforcé 40 centres de vaccination dont dépendent 395 équipes mobiles.
- Une attention spéciale portée à la chaîne du froid en **République démocratique du Congo** a permis *in fine* la vaccination de 660.000 enfants supplémentaires.
- 20 écoles de la périphérie de **Lubumbashi** ont été assainies dans le cadre du programme « Villages et écoles assainis ». 13.800 élèves congolais ont maintenant accès à de l'eau et à des latrines. Des « brigades scolaires » ont été formées pour veiller sur leur santé. Ces pratiques apprises sont « exportées » vers la maison et la famille et, par-delà, vers tous les habitants du village.



Des progrès pour la survie et le développement des jeunes enfants

L'UNICEF et ses partenaires ont remporté certaines victoires dans la lutte contre le décès quotidien de 20.860 enfants de moins de cinq ans. Un milliard d'enfants ont été vaccinés contre la polio et 2,3 milliards de vaccins ont pu être distribués. Grâce aux journées de la santé de l'enfant, adoptées par plus de 50 pays, 300 millions d'enfants ont reçu des soins, des vaccins, de la vitamine A, des traitements vermifuges et des moustiquaires imprégnées d'insecticide. D'autre part, 60% des administrations de ces pays ont inclus la lutte contre la

malnutrition dans leurs plans d'action et dans leurs budgets.

Plus localement :

- Grâce à la construction de 30 puits, à des activités de sensibilisation et à des formations WaSH dispensées dans 100 villages, 25.000 personnes ont aujourd'hui accès à l'eau potable au **Malawi**, ce qui a permis de réduire la mortalité infantile.
- Au **Mali**, quelque 8.700 personnes de la région de Mopti et de Gao ont eu accès à des nouveaux points d'eau. Ils ont aussi bénéficié d'une information

Des progrès pour l'éducation de base et l'égalité des sexes

L'Objectif du Millénaire pour le Développement n°2 prévoit que les 67 millions d'enfants actuellement privés d'école primaire puissent en trouver le chemin d'ici 2015. Des avancées sont visibles même si les défis sont encore immenses.

8,5 millions d'enfants dans le monde ont pu suivre des cours dans des écoles temporaires alors qu'une catastrophe affectait leur région. Il existe des plans stratégiques dans 85 pays pour améliorer l'accès à l'éducation primaire et sa qualité. L'UNICEF promeut également l'éveil des jeunes enfants afin d'améliorer leur apprentissage en primaire. Quatre nouveaux pays ont défini une politique spécifique pour l'apprentissage des petits et on ainsi rejoint un groupe de 61 pays déjà engagés dans cette voie.

Voici des résultats encourageants au niveau de quelques pays :

- En **Inde**, l'UNICEF a influencé et soutenu les autorités pour parvenir à une meilleure intégration sociale des plus pauvres, des exclus et des minorités ethniques et religieuses dans le système éducatif du pays.
- Plus de 36.000 enfants **ivoiriens** et **libériens** ont pu (re)trouver les bancs de l'école dans les camps au Libéria.
- Deux ans après le terrible tremblement de terre survenu en **Haïti**, 193 écoles semi-permanentes ont été construites et accueillent 80.000 enfants dans quatre départements.

- En **Haïti** toujours, grâce au nouveau recensement scolaire soutenu par l'UNICEF (le dernier datant de 2003), le Ministère de l'éducation pourra désormais prendre des décisions en connaissance de cause.
- Dans la province de l'Équateur en **République démocratique du Congo**, 700 élèves du primaire ont encadré 2.800 enfants de maternelle afin de réaliser des activités éducatives qui amélioreront leurs chances d'entrer et de réussir en primaire. Ce projet pilote soutenu par l'UNICEF fait partie des stratégies simples, peu coûteuses et efficaces que le gouvernement et d'autres partenaires pourraient multiplier à plus large échelle.
- Au-delà des considérations matérielles, l'implication des parents et de la communauté est capitale si l'on veut atteindre l'objectif de l'éducation pour tous. Dans cette logique, l'UNICEF a participé à la formation des 20 membres de la commission nationale « Éducation pour tous » au **Burundi**. Ces personnes ont formé à leur tour 117 facilitateurs au niveau provincial qui ont eux-mêmes formé 1.127 notables locaux responsables de la mobilisation. De la sorte, 80% des enfants de sept ans se sont inscrits en 1ère primaire dans les provinces visées ainsi que 12.526 enfants « sur-âgés ». 9.135 enfants déscolarisés ont aussi repris le chemin de l'école.



Des progrès pour les enfants victimes de la violence, de l'exploitation et des abus

La violence et les abus sont souvent difficiles à mettre en lumière et donc à mesurer. Pourtant, on estime que :

- 150 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent,
- 143 millions sont orphelins d'au moins un de leurs deux parents,
- 64 millions de femmes de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans,
- 2 millions d'enfants sont utilisés dans la prostitution et la pornographie,...

Pour contrer ces violences, l'UNICEF et ses partenaires tentent de bâtir dans chaque pays un environnement protecteur autour de tous les enfants. C'est ainsi que l'organisation a soutenu 99 pays à inclure ce type de protection dans les cadres juridiques nationaux et dans leurs politiques internes.



Suite au travail de plaidoyer de l'UNICEF et de ses partenaires, 15 pays africains ont interdit les mutilations génitales féminines.

Si l'on veut protéger un enfant, la première action que l'on réalisera sera de l'enregistrer dès sa naissance à l'état civil. En 2011, de nombreuses activités de promotion ont permis l'enregistrement de 13 millions de bébés dès la naissance.

A une plus petite échelle, l'UNICEF a activement soutenu la campagne nationale d'enregistrement des naissances au **Libéria**. 30.000 enfants de 0 à 13 ans ont pu obtenir un certificat de naissance directement dans leur village, grâce à la formation d'une personne de la communauté pour représenter l'administration au niveau local. Ces nouveaux certificats de naissance donneront accès aux services de base tels que l'école et le centre de santé.

Des progrès pour les enfants dans la lutte contre le VIH/SIDA

La pandémie de VIH/SIDA touche tous les âges. Elle affecte particulièrement les enfants : 260.000 enfants de moins de 15 ans meurent chaque année des conséquences de la maladie, 260.000 bébés naissent chaque jour contaminés par le virus et 16,6 millions d'enfants dans le monde ont perdu un ou leurs deux parents à cause du VIH/SIDA.

Sur une année et grâce à une meilleure information, un quart des femmes enceintes des pays à revenu moyen et faible ont réalisé un test de dépistage. Dans 27 pays, cette proportion a même atteint 80%. L'UNICEF a également

amélioré la prise en charge VIH/SIDA de près de 20.000 cliniques dans le monde afin de diminuer la transmission du virus de la mère au bébé. La connaissance de la maladie et des moyens de transmission s'est nettement améliorée. Aujourd'hui 35% des 15-24 ans sont correctement informés, ce qui se traduit par la diminution du nombre de porteurs du virus au sein cette classe d'âge. L'UNICEF a financé à concurrence de 100 millions de dollars l'achat de la plupart des médicaments pour lutter contre le VIH/SIDA chez l'enfant.



Différentes stratégies innovantes testées par l'UNICEF sur le terrain ont été présentées aux partenaires gouvernementaux et privés afin d'analyser la possibilité de les implanter dans d'autres zones et à plus grande échelle. Des études de coût/efficacité ont été menées et diffusées lors de rencontres nationales et internationales. La **Conférence de Busan** sur l'efficacité de l'aide a été un moment important pour mettre les droits de l'enfant à l'agenda politique. Du 29 novembre au 1er décembre 2011, des ministres du monde entier, issus des pays en développement et des pays donateurs, des représentants gouvernementaux, des parlementaires, des représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé, se sont rassemblés à l'occasion du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée du Sud. L'UNICEF a profité de ce sommet pour diffuser un rapport sur « l'efficacité de l'aide des politiques de développement et les enfants » aux participants de la conférence ainsi qu'aux parlementaires. Ces analyses permettent d'alimenter la réflexion sur l'efficacité de l'aide au développement.

Autre exemple : dans un pays tel qu'**Haïti**, l'UNICEF a travaillé de concert avec le Ministère de l'éducation afin de définir les besoins financiers de l'initiative « l'école gratuite pour tous ». Ici encore, ce type d'analyses permettent de susciter la réflexion lors des réunions entre les bailleurs de fonds de la communauté internationale.

Dans 27 pays, les jeunes ont pu directement faire entendre leur opinion sur l'application des droits de l'enfant à leur niveau dans le cadre du processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant de Genève.

En Belgique, les actions de partenariat se sont concrétisées dans de fréquentes rencontres avec le gouvernement belge et au sein de nombreuses plateformes réunissant des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.



Des progrès dans les partenariats pour l'enfance

La Banque Mondiale estime qu'une diminution d'1% de la croissance économique mondiale est susceptible de provoquer le décès de 40.000 enfants supplémentaires si aucune attention spécifique n'y est accordée. Il est donc fondamental que l'UNICEF s'unisse à d'autres partenaires pour prévenir les effets de la crise économique mondiale actuelle, tout en cherchant à améliorer les conditions de vie de tous les enfants des pays les moins nantis.

Dans 81 pays, l'UNICEF a réalisé des analyses de la situation des enfants (avec une attention particulière pour les plus vulnérables) afin d'avoir les éléments nécessaires au plaidoyer auprès des grands donateurs internationaux et des gouvernements. Les budgets de 95 pays ont également fait l'objet d'un contrôle quant à la part des investissements sociaux réalisés en faveur des femmes et des enfants.

Créée, en 2007, sous l'impulsion d'UNICEF Belgique, de Plan Belgique et d'ECPAT Belgique, la Plateforme « **Droits de l'Enfant dans la coopération au développement** » est ouverte à diverses ONGs spécialisées dans la coopération au développement, à des centres de recherche et à des experts indépendants. La Plateforme vise bien plus qu'une simple mobilisation en faveur des droits de l'enfant ou quelques amendements de loi sur la coopération au développement. Elle veut avant tout susciter une attention prioritaire en faveur des enfants et de leurs droits. UNICEF Belgique assure depuis septembre 2009 le secrétariat de cette Plateforme en continuant d'attirer l'attention sur l'importance des droits de l'enfant dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

« **Educaid.be** » est une autre plateforme créée en 2010 dans le secteur de l'éducation et de la formation. Son objectif est de mettre de l'information à disposition des acteurs de la coopération belge actifs dans le domaine de l'éducation afin qu'ils puissent mieux harmoniser leurs pratiques. UNICEF Belgique participe aux travaux de la plateforme depuis ses débuts et attire l'attention de ses membres sur l'importance des droits de l'enfant. Le 6 décembre 2011, UNICEF Belgique a ainsi participé à une conférence internationale organisée par « Educaid.be » sur « la coopération au développement dans le secteur éducatif : tendances et défis selon les perspectives internationale et belge ».

Autre acteur important dans le domaine des droits de l'enfant: la **Coalition « De Tijd loopt » (11.11.11.)**, regroupant des ONG de coopération au développement. Cette coalition n'a pas ménagé ses efforts pour sensibiliser l'opinion belge aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et pour demander au gouvernement de placer cette question bien en vue dans l'agenda politique afin que lesdits objectifs soient atteints d'ici 2015. Le 15 septembre 2011, UNICEF Belgique a participé à la journée annuelle d'action organisée par « De Tijd Loopt ». Ce fut l'occasion de dresser un bilan des Objectifs du Millénaire et d'adresser des recommandations aux responsables politiques de notre pays.

La capacité de l'UNICEF à répondre aux besoins urgents des enfants et de leurs familles a été mise à l'épreuve dès les premiers jours de 2011, quand la violence liée aux élections de novembre 2010 en **Côte d'Ivoire** a provoqué le déplacement de près d'un million de personnes. Les dégâts subis par les infrastructures du pays et la dégradation des établissements scolaires ont rendu encore plus d'enfants vulnérables dans un contexte de faillite des dispositifs de protection. À la mi-2011, une famine exceptionnelle a ravagé la **Corne de l'Afrique** (Somalie, Ethiopie, Kenya et Djibouti), touchant plus de 13 millions de personnes et tuant des dizaines de milliers d'enfants en **Somalie**.



Au **Pakistan**, les provinces de Sindh et du Baloutchistan ont subi de graves inondations en août 2011 qui ont affecté plus de cinq millions de personnes. La majorité d'entre elles ont dû abandonner leurs maisons et fuir vers d'autres régions. Une crise majeure en a résulté au niveau de la sécurité alimentaire des zones inondées.

La vague de tumultes et de changements politiques qui a déferlé sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2011 a provoqué des violences généralisées en **Libye**, en **Syrie**, en **Tunisie**, en **Egypte** et au **Yémen** qui ont fait naître des besoins humanitaires urgents. Dans la première moitié de 2011, plus de 900.000 personnes ont fui la **Libye**, principalement vers l'**Égypte** et la **Tunisie**.

L'UNICEF s'est mobilisé sur le terrain grâce à un élan de solidarité particulièrement important en Belgique pour la **Corne de l'Afrique** dans le cadre de l'action « Stop Famine 12-12 » du Consortium belge pour les situations d'urgence. D'autres crises ont également bénéficié du soutien de la population belge.

Au total, ce sont 36 millions d'enfants qui ont reçu de la vitamine A, qui ont été vaccinés et vermifugés dans des situations d'urgence sur tous les continents. Au

moins 1,2 million d'enfants souffrant de malnutrition aiguë de type sévère ont été traités, et plus de 19 millions de femmes et d'enfants ont reçu un soutien nutritionnel ciblé. Plus de 16 millions de personnes ont accédé à des installations d'assainissement et d'hygiène adéquates et à un approvisionnement en eau potable. Des abris et des articles non alimentaires ont été distribués à près de 2,3 millions de ménages. Environ quatre millions d'enfants ont bénéficié d'une éducation d'urgence et plus de 920.000 de services de protection de l'enfance. Travaillant avec de multiples partenaires, l'UNICEF a continué à coordonner les interventions dans les secteurs de l'eau,

de l'assainissement et de l'hygiène, de la nutrition, de l'éducation et de la protection de l'enfance.

Quelques exemples spécifiques d'actions menées après une catastrophe ou une crise :

- Dans la **Corne de l'Afrique**, plus de 120.000 enfants atteints de malnutrition aiguë de type sévère ont été pris en charge. Au moins 1,2 million d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole et 2,2 millions de personnes ont obtenu un accès à de l'eau potable. Près de 50.000 enfants ont eu la possibilité de profiter d'espaces amis des enfants ou d'autres environnements sécurisés.
- **En Tunisie, en Egypte et en Libye**, l'UNICEF a fourni un soutien matériel pour l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la santé et la nutrition mais il a également apporté son aide dans les domaines de l'éducation, de la protection et de la réunification familiale des enfants séparés.
- Au **Pakistan**, suite aux inondations exceptionnelles de 2010 et de celles de 2011, l'UNICEF a pu soutenir les familles qui désiraient rentrer chez elles. En outre, 96.700 enfants ont pu suivre des cours dans des centres d'apprentissage temporaires.

L'UNICEF et les droits de l'enfant en Belgique

L'UNICEF s'engage aussi pour la cause des enfants en Belgique

UNICEF Belgique mène un travail de plaidoyer important auprès de nos gouvernements et parlements pour que les droits de tous les enfants deviennent une priorité politique. Ce travail relève du mandat qui lui a été confié par les Nations Unies dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989).

Que faisons-nous ?

Dans le cadre de son projet « What Do You Think ? », UNICEF Belgique donne la parole aux enfants les plus vulnérables dans notre pays et transmet leurs recommandations au plus haut niveau. Depuis 1999, nous avons ainsi fait entendre la voix des enfants migrants, des enfants hospitalisés en pédiatrie et en psychiatrie, des enfants porteurs d'un handicap, des enfants en institutions et des enfants touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous sommes en contact régulier avec des parlementaires, cabinets ministériels, ministres et administrations. Nous les informons sur les situations qui nous paraissent préoccupantes en Belgique et nous les invitons à agir pour modifier des législations, ratifier les nouveaux instruments internationaux de défense des droits de l'enfant, élaborer des stratégies en faveur des enfants, évaluer les effets des décisions politiques sur les enfants, recueillir des données sur les enfants les plus vulnérables, affecter suffisamment de ressources aux politiques de l'enfance, ...

Les partenariats sont au cœur de la stratégie de l'UNICEF en Belgique. Nous collaborons par exemple avec de nombreuses organisations non-gouvernementales, instances indépendantes et gouvernementales telles que la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant et la *Kinderrechtencoalitie* (lesquelles regroupent 39 ONG de défense des droits de l'enfant), le Délégué général aux droits de l'enfant et son homologue le *Kinderrechtencommissaris*, la Commission nationale pour les droits de l'enfant, le groupe de suivi de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse en Communauté française et le groupe de réflexion sur les droits de l'enfant en Communauté flamande. En 2011, UNICEF Belgique a par ailleurs collaboré avec de nombreuses organisations de défense des étrangers dans le cadre de la crise de l'accueil (« SOS Accueil »).



Progrès réalisés en 2011

L'objectif était de placer la barre plus haut pour les enfants vulnérables en Belgique et de permettre aux droits de l'enfant de trouver leur place au cœur des débats politiques.

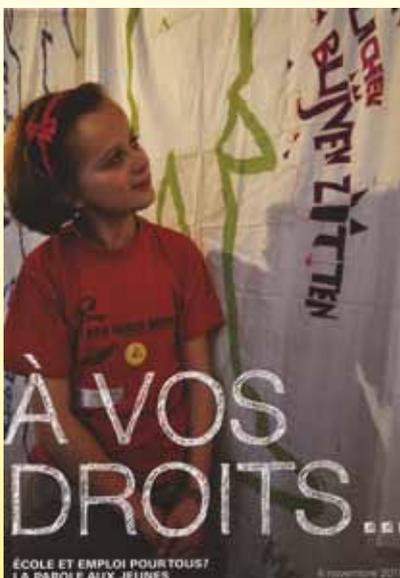
PROGRÈS : plus d'attention pour la pauvreté infantile en Belgique

La Belgique se situe à la 18e position du classement du développement humain dans le monde. Pourtant un enfant sur cinq vit en risque de pauvreté dans notre pays. Il est inadmissible que les enfants soient victimes de discriminations ou de harcèlement à l'école parce qu'ils sont touchés par la pauvreté. Il est injuste que leurs parents doivent faire des choix concernant leur repas ou les soins auxquels ils ont droit. Enfin, on ne peut tolérer que ces enfants paient le prix d'une crise économique dont ils ne sont pas responsables.

Faire entendre les enfants touchés par la pauvreté

Le projet « What Do You Think ? » d'UNICEF Belgique, créé initialement pour faire entendre les enfants et les jeunes au plus haut niveau et leur permettre de la sorte de façonner leur avenir, vise depuis 2009 à donner la parole aux enfants et aux jeunes touchés par la pauvreté. En 2011, nous avons relayé leurs opinions sur l'éducation et l'emploi.

Le rapport « Ecole et emploi pour tous » compile les recommandations des jeunes émis lors de la conférence du 4 novembre à Anvers. Plus de 40 jeunes âgés de 14 à 20 ans sont venus y parler de leur expérience de vie. Nous avons travaillé pendant plusieurs mois avec ces jeunes afin de promouvoir leur participation dans le débat sur l'égalité des chances à l'école et dans le monde professionnel. Nous avons attiré l'attention des médias et des décideurs politiques sur le manque d'opportunités offertes à ces jeunes dans ces domaines.



La parole des jeunes :

« Depuis l'enseignement spécialisé, ma vie s'est effondrée ».

« Mon rêve est de travailler pour les chemins de fer, mais ce monde n'est pas fait pour les autistes ou les personnes de l'enseignement spécialisé. J'ai introduit trois fois une candidature aux chemins de fer, chez B cleaning et pour d'autres jobs pas qualifiés. Mais je n'ai jamais été engagé, parfois j'ai été mis sur une liste d'attente mais ça n'a jamais abouti. »

« Etant donné que les classes sont trop grandes, les enseignants ont moins de temps et ils ne peuvent pas offrir une aide adaptée aux élèves qui ont des problèmes personnels. Par conséquent, les jeunes n'aiment plus l'école et ils décrochent avant d'avoir obtenu un diplôme. »

« J'avais posé un parquet tout seul et le patron a dit : tu as vraiment fait du bon travail. Ça vous fait quelque chose. Enfin, je suis quand même bon à quelque chose. »

Influencer les décideurs politiques

En 2010, UNICEF Belgique a collaboré de près à la conférence européenne sur la pauvreté infantile et à l'élaboration de la feuille de route qui doit aboutir à une recommandation européenne pour combattre la pauvreté infantile en 2012. La Présidence belge de l'Union européenne a joué un rôle majeur pour faire en sorte que la pauvreté des enfants devienne une priorité de tous les Etats membres, permettant une vaste sensibilisation et un renouvellement d'engagements politiques basés sur une approche multidimensionnelle de la pauvreté infantile (dorénavant perçue selon les droits et les besoins des enfants).



En 2011, nous avons participé à la consultation du gouvernement sur la recommandation européenne et nous avons également interpellé un certain nombre de parlementaires pour assurer un suivi concret à la pauvreté infantile dans des projets de lois ou résolutions. Nous avons par ailleurs encouragé des objectifs ambitieux pour la recommandation européenne. Les questions de la participation des enfants et des indicateurs basés sur le bien-être des enfants ont fait l'objet d'une attention spécifique.

PROGRÈS : plus d'attention pour la crise de l'accueil en Belgique

Notre pays fait face à une crise de l'accueil depuis mai 2008 déjà. Le réseau d'accueil de Fedasil (l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) est saturé. C'est pourquoi de nombreux demandeurs d'asile, des familles avec enfants en séjour irrégulier et des enfants étrangers non accompagnés ne reçoivent pas la place d'accueil à laquelle ils ont pourtant droit. Cette crise a déjà mis à la rue plus de 15.000 hommes, femmes et enfants. Rien que pour l'année 2011, plus de 5.000 personnes se sont retrouvées dans cette situation même si, légalement, elles avaient droit à être accueillies et à bénéficier d'un accompagnement. Nous ne pouvons accepter que des enfants soient obligés de dormir dehors parce que le réseau d'accueil est saturé. Il est tout aussi injuste que des enfants ne puissent pas se nourrir correctement, être soignés ou recevoir une éducation. Enfin, on ne peut tolérer que des enfants paient le prix d'une crise de l'accueil dont ils ne sont pas responsables.

SOS Accueil : un consortium de huit ONG

SOS Accueil a été lancé en décembre 2011 par huit ONG belges (11.11.11, Caritas international, CIRÉ, Convivial, Médecins du Monde, Oxfam, UNICEF Belgique et Vluchtelingenwerk) comme réponse humanitaire temporaire à la crise de l'accueil. Les membres de SOS Accueil ont voulu démontrer au gouvernement qu'un accueil digne était possible en ouvrant un « point soupe » le midi et un accueil de nuit pour les plus vulnérables. Le centre de nuit a permis d'accueillir chaque soir quelque 100 personnes dont des enfants particulièrement à risque. Des dizaines de bénévoles ont répondu présent et ont traduit leur indignation en centaines d'heures d'écoute et de service aux plus démunis :



« La crise, l'ineffable crise de l'accueil, la honteuse crise de l'accueil, a donc provoqué ces belles rencontres, de nombreux élans de solidarité, des prises de conscience, des engagements. La plupart des bénévoles ne savaient pas ce qu'il se passait, n'imaginaient pas la situation vécue par ces personnes laissées pour compte dans la rue, hommes, femmes et enfants. Ils ont découvert Djidan, sa femme et ses huit enfants qui ont passé deux mois dehors avant de se réfugier au centre pour quelques semaines. Deux mois dehors, en Belgique, en hiver, avec huit enfants de 18 mois à 15 ans ! » (témoignage d'une bénévole).

Un appel aux décideurs politiques

Il ne faut pas que cette crise se renouvelle, ni en hiver ni en été. C'est le message qu'ont clamé UNICEF Belgique et les ONG membres de SOS Accueil sous les fenêtres de nouvelle Secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration ainsi qu'à l'adresse d'un certain nombre de parlementaires. C'est une réponse structurelle, globale et cohérente qu'il faut mettre en place de toute urgence.



PROGRÈS : de plus en plus d'Hôpitaux Amis des Bébés

Lancée en 1991, l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés (IHAB) est un projet de l'UNICEF et de l'Organisation Mondiale de la Santé dont l'objectif est de faire en sorte que toutes les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement maternel. Plus de 15.000 hôpitaux dans le monde se sont déjà vu décerner ce label de qualité. En 2011, on comptait 22 Hôpitaux Amis des Bébés en Belgique.

PROGRÈS : des connaissances académiques sur les enfants

UNICEF Belgique a contribué à la mise en place d'une Chaire UNICEF à l'Université d'Anvers, où des cours sont dispensés depuis 2007. La Chaire UNICEF organise des journées d'études, un cours international et réalise aussi des études de fond sur les droits de l'enfant et les droits de l'homme en abordant des thématiques telles que la migration, le droit à l'éducation des enfants sans papier et les enfants dans la pauvreté. Au fil des années, la collaboration avec les universités francophones et néerlandophones s'est renforcée et a débouché sur la création du Kenniscentrum Kinderrechten vzw et d'un Centre interdisciplinaire en droits de l'enfant à l'Université Catholique de Louvain. En 2011, UNICEF Belgique a ainsi donné deux cours à l'UCL dans le cadre du certificat universitaire sur les droits de l'enfant.

Bonne nouvelle pour l'éducation au développement ... trois années de campagne sur le droit à l'éducation

Que rêver de mieux que cette thématique pour sensibiliser le monde scolaire aux droits de l'enfant ? Et en effet, ce qui déjà se laissait pressentir lors du lancement de la campagne « Apprendre pour (Sur)vivre » en octobre 2011, n'a fait que se confirmer durant toute l'année 2012 : les enseignants comme les élèves se sentent concernés, tant au niveau de leur propre vécu, qu'au niveau de leur sens de la solidarité mondiale.

Afin de les soutenir, un nouveau set d'outils didactiques a été proposé : un dossier pédagogique rédigé conformément aux socles de compétences en vigueur dans les trois communautés, accessible sur simple demande, et une offre spécifique réservée aux enseignants inscrits au titre de « Classe du Monde ». Dans cette catégorie, nous avons réalisé un dvd éducatif de huit minutes, accompagné d'une fiche de suggestions d'exploitation pédagogique. Les Classes du Monde ont également reçu deux fiches thématiques pour chacun de leurs élèves : l'une portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant et l'UNICEF, l'autre portant sur le droit à l'éducation dans les urgences illustrée par la situation dans la Corne de l'Afrique.

En 2011, le concept de la « Journée du Changement » a été amélioré. Traditionnellement lancée dans les écoles à l'occasion de la date anniversaire de la signature de la Convention, soit le 20 novembre, la « Journée du Changement » est désormais rattachée en tant que telle à la campagne de mobilisation en cours. Elle permet aux enseignants de suivre un cycle éducatif classique : depuis la sensibilisation des élèves jusqu'à la pose d'un acte mobilisateur.

L'enseignant qui amène ses élèves sur ce chemin peut poster leurs messages dans la « zone d'action » du site www.unicef.be/kids : à la fin de chaque année scolaire, un poster rassemble tous les messages au titre de participation au grand projet de mobilisation d'UNICEF Belgique pour que l'éducation fasse partie de l'aide d'urgence !

En 2011, l'action « Journée du Changement » a reçu un soutien exceptionnel, puisque la Princesse Mathilde, en sa qualité de Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique a visité deux écoles à Eupen et à Transinne. Les élèves de ces Classes du Monde UNICEF lui ont présenté la façon dont ils ont organisé leur Journée du Changement.



Le nouveau site [kids www.unicef.be/kids](http://kids.unicef.be/kids) trilingue, se présente sous forme d'une trilogie : information-appropriation-action. Il cible les 8-12 ans et constitue un outil pédagogique complémentaire pour les élèves dont les enseignants sont engagés dans la sensibilisation aux droits de l'enfant. Il reste aussi accessible à tous les enfants par son côté ludique.

L'équipe d'Animateurs Pédagogiques Volontaires a joué un grand rôle dans le recrutement et l'animation des Classes du Monde. Ils interviennent dans ces classes au moment où les enseignants ont déjà sensibilisé les élèves aux droits de l'enfant. Ils continuent ainsi à faire vivre les campagnes d'UNICEF Belgique. Pour ce faire, ils ont suivi des formations et reçu un nouveau set de matériel d'animation. Cette année encore, ils ont démontré leur immense valeur ajoutée au programme !

L'un des points forts de cette année 2011 a été de systématiser notre offre à destination des Hautes Ecoles Pédagogiques. Toutes ont été contactées, avec l'assentiment des Ministres de tutelle, par téléphone et par l'envoi de brochures spécifiquement réalisées à leur intention. Plus d'une dizaine d'entre elles ont effectivement invité UNICEF Belgique à venir informer leurs étudiants. Ces « cours » aux futurs instituteurs viennent non seulement renforcer à long terme la capacité du corps enseignant mais ils ont aussi un effet multiplicateur extrêmement intéressant.

Longue vie donc au droit à l'éducation : en Belgique comme ailleurs continuons à **APPRENDRE POUR SURVIVRE**.

Comment avez-vous soutenu l'UNICEF en 2011 ?

Parrains et Marraines

Les parrains et marraines soutiennent les actions de l'UNICEF par un versement mensuel. Fin 2011, l'UNICEF pouvait compter sur plus de 58.500 parrainages.

Listes de naissance

Les nouveaux parents peuvent partager leur bonheur en proposant à leurs proches de faire un don à l'UNICEF plutôt que d'offrir un cadeau à l'occasion de la naissance de leur enfant.

Assurances vie et Legs

Chacun peut instituer l'UNICEF comme légataire dans un testament. Soutenir l'UNICEF de cette manière permet de réduire à 7% en Wallonie, 6.6% à Bruxelles et 8.8% en Flandre le taux des droits de succession sur le patrimoine légué. Une assurance vie peut aussi être contractée au bénéfice d'UNICEF Belgique.

HappyPacks

Ce sont des cadeaux originaux et utiles sur le terrain (pompes à eau, vaccins,...). Le destinataire du cadeau reçoit un certificat avec des informations à son sujet. Le vrai cadeau est, quant à lui, envoyé là où les enfants en ont le plus besoin.

Dons

Chacun peut aider les enfants dans le besoin grâce à un don ponctuel.



Alliances avec les entreprises

Le concept d'*entreprise citoyenne* a trouvé toute sa force et sa valeur dans un environnement économique et social qui amène l'entreprise à reconsidérer sa place dans la société pour mieux contribuer au bien-être général.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que l'implication citoyenne d'une entreprise dépasse la simple relation de « Win-Win ».

Elle associe l'image de l'entreprise, de ses décideurs et collaborateurs à celle de l'UNICEF et des valeurs qu'il défend. Elle construit auprès de ses clients et fournisseurs un vrai capital de sympathie qui va au-delà de l'entreprise elle-même pour appuyer l'UNICEF et ses actions. Elle favorise et fortifie le sentiment de cohésion interne et de motivation du personnel de l'entreprise autour d'un projet fédérateur qui offre une alternative à ses objectifs économiques obligés mais trop souvent ressentis comme déshumanisés.

UNICEF Belgique a ainsi pu compter en 2011 sur le soutien fidèle et engagé de ses Major Partners : GlaxoSmithKline Biologicals, Hallmark, ING, Microsoft Belgique, TBWA, 3Suisses et Umicore.

D'autres sociétés ont apporté leur soutien en 2011 en tant que « Partenaires » d'UNICEF Belgique : Belgacom, Crozz, IKEA, InSites Consulting, Procter & Gamble (Pampers), Spadel, Symbio et Van Marcke.



Nos « Major Sponsors » et « Sponsors » sont, quant à eux, plus nombreux encore que par le passé, plus créatifs et dynamiques que jamais. Citons entre autres : akkanto, AOS Studley, Besix Foundation, Bruneau, buy aid Belgium, Ceran, CEWE Color, DSC, G4S, HP, Performance Partners, Press Shop, Pfizer, Renault Belux, Sheraton (Starwood), Tennant Europe, Vanbreda International et Xylos.

De plus, le projet « SOS Accueil » présenté en page 20 a bénéficié du soutien d'IKEA, de Pampers et de la STIB.

Nous ne pouvons pas reprendre ici les 582 entreprises qui nous ont soutenus en envoyant leurs vœux sur des cartes UNICEF. Qu'elles en soient remerciées.

Autorités

L'UNICEF compte chaque année sur un soutien important de la part des différents services publics du pays. En 2011, UNICEF Belgique a reçu 1,6 million d'euros de fonds publics de la part de différentes autorités du pays. Grâce à ces subsides, l'UNICEF a pu mener ses actions en Belgique et dans le monde en faveur des droits de l'enfant. Nous tenons à remercier les autorités suivantes :

- l'Agence Flamande de Coopération Internationale - VAIS (réponse aux situations d'urgence en Somalie et aux Philippines ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Malawi)
- le Département flamand de l'Environnement, de la Nature et de l'Energie dans le cadre du « Partenariat flamand pour l'eau et le développement » (meilleur accès à l'eau et à l'hygiène au Mali et au Malawi)
- la Communauté germanophone (aide d'urgence pour la Corne de l'Afrique)
- le Département flamand des Affaires étrangères (éducation au Surinam)
- le Gouvernement wallon (soutien à la réponse humanitaire en faveur des enfants somaliens victimes de la famine)

- le Ministère flamand de l'Enseignement et de la Formation (« Ecoles amies des enfants » en Inde, au Malawi et au Mozambique)
- la Région de Bruxelles-Capitale (« Écoles Assainies » dans la périphérie de Lubumbashi en République démocratique du Congo)
- la Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire - DGD (Information, plaidoyer pour les droits de l'enfant dans le monde et éducation au développement)
- la Communauté française, la Communauté flamande et le Service Public Fédéral pour l'Intégration Sociale (projet de participation des jeunes en Belgique « What Do You Think ? »)
- Les 66 villes et communes suivantes : Anzegem, Balen, Bassenge, Berchem-Sainte-Agathe, Bilzen, Bornem, Brasschaat, Comines-Warneton, Dampicourt, De Pinte, Deinze, Dilbeek, Evere, Genk, Grobbendonk, Halle, Hechtel, Herenthout, Herve, Heuvelland, Hoegaarden, Hoogstraten, Hulsthout, Ingelmunster, Jabbeke, Kapellen, Kasterlee, Kurne, Langemark, Lebbeke, Lendeledede, Leuven, Lierneux, Lincet, Lint, Lochristi, Lovendegem, Menen, Momignies, Nijlen, Olné, Oostkamp, Ottignies, Oudenaarde, Oud-Turnhout, Overpelt, Poperinge, Rumst, Sint-Martens-Latem, Sint-Katelijn-Waver, Sint-Niklaas, Sint-Truiden, Tervuren, Torhout, Turnhout, Vorselaar, Wachtbeke, Wavre, Wellen, Westerlo, Woluwe-Saint-Lambert, Yvoir, Zaventem, Zemst, Zoersel, Zomergem

Nous tenons aussi à souligner le caractère exemplaire du soutien financier de la Belgique à l'UNICEF. La Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire - DGD - a fait de l'UNICEF l'un de ses partenaires privilégiés et contribue au budget général de l'organisation par l'octroi de fonds sans restriction d'utilisation (« ressources régulières »). Ces ressources, 18,7 millions d'euros provenant de la Belgique pour l'année 2011, ont l'avantage d'être prévisibles et flexibles, donc disponibles là où elles sont le plus nécessaires pour répondre aux besoins des enfants. La DGD libère également des subsides

pour les actions de l'UNICEF dans les situations d'urgence et de transition. En 2011, 17,1 millions d'euros ont contribué à la réalisation de ce type d'activités, notamment dans la Corne de l'Afrique, en Haïti et en Côte d'Ivoire.

Réseau des volontaires

UNICEF Belgique peut compter jour après jour sur un réseau important de volontaires qui représentent l'UNICEF localement. Ceux-ci s'engagent de façon non intéressée et assurent la promotion de nos campagnes. Nos 26 groupes locaux de volontaires organisent entre autres des activités de récolte de fonds, font de la sensibilisation et donnent des cours dans les écoles. Nous pouvons également compter sur des dizaines de volontaires spécialisés qui nous aident à faire des traductions, à mettre nos activités en images, ou à effectuer des tâches administratives dans nos bureaux.

2011 ne fut pas une année facile. Avec l'arrêt de la vente directe des cartes et des produits UNICEF, les volontaires ont été amenés à emprunter d'autres

chemins. Et c'est avec fierté que nous avons pu observer qu'ils s'y engageaient avec toujours autant d'enthousiasme pour soutenir l'UNICEF et pour les enfants du monde.

En 2011, plus de 140 activités très diverses ont été organisées : marchés aux puces, ventes de livres, concerts, quiz, dîners, concours d'improvisation, ateliers-cuisine, marches pour les droits de l'enfant, ... L'UNICEF a participé à des événements sportifs tels que les 20 Km de Bruxelles et le Dodentocht de Bornem. Nos volontaires ont aussi organisé des activités sportives telles que des marches parrainées, des cours de danse, des initiations au judo, etc. !

Nos volontaires représentent l'UNICEF dans leur région, participent aux conseils Nord-Sud, assistent aux marchés du monde, marchés de Noël, aux festivals et aux foires. Ils se réunissent régulièrement pour mettre sur pied de nouvelles activités. Nous ne pouvons pas imaginer l'UNICEF sans eux et nous leur sommes infiniment reconnaissants de leur indispensable soutien.

Les Ambassadeurs et Amis de l'UNICEF

De nombreuses célébrités et personnes connues s'engagent aussi à nos côtés pour la défense et le respect des droits de l'enfant. Elles ont pris part à plusieurs événements et actions que nous avons organisés en 2011.

L'astronaute ESA, **Frank De Winne**, fut l'invité d'honneur du lancement à Sint-Niklaas du concept de « Ville de solidarité UNICEF ». Il était accompagné **Viv Van Dingenen** et **Sean Dhondt**, marraine et parrain du projet (voir aussi page 27). Dans le contexte de cette action de longue durée, **Helmut Lotti**, lui, n'a pas hésité à monter sur un vélo de course et à porter un maillot UNICEF lors du « natourcriterium » en juillet 2011.

Frank De Winne et l'explorateur polaire **Alain Hubert** furent également les invités du colloque organisés par la société Van Marcke à Malte. Ils y ont expliqué plus en détails en quoi consistait le soutien de l'entreprise au projet « WaSH ».



En juillet, **Justine Henin** a visité une classe du monde à Wezemaal dans le cadre de la Journée du Changement.

Dans la seconde moitié de 2011, nos Ambassadeurs bénévoles se sont fort investis dans la crise qui touchait la Corne de l'Afrique et dans la campagne « Apprendre pour (sur)vivre. Projet écoles d'urgence ».

Alain Hubert a ainsi participé à une action de guérilla dans le centre de Bruxelles afin de sensibiliser le public à la sécheresse en Afrique de l'est. Cette action fut le point de départ d'une campagne à grande échelle à laquelle ont aussi participé Justine Henin, **Axelle Red** et Helmut Lotti. Leurs sites Internet ont relayé un appel en faveur des populations affectées par la crise. Le présentateur de la VRT, **Marcel Vanthilt**, a lui aussi épaulé notre action en suscitant l'attention du public dans son programme « Villavanthilt ».

En septembre, Axelle Red s'est rendue au Liberia où elle a pu visiter les activités d'éducation d'urgence que l'UNICEF y déploie en faveur des réfugiés ivoiriens. A son retour en Belgique, elle a prêté sa voix à un spot radio. Le 5 octobre, elle a partagé son expérience lors d'une conférence de presse organisée dans une tente-école montée à proximité de la Gare centrale de Bruxelles. C'est ainsi que fut lancée la campagne « Apprendre pour (sur)vivre. Projet écoles d'urgence » en compagnie des Ambassadeurs Justine Henin, **Dixie Dansercoer** et Alain Hubert et de l'Ami de l'UNICEF **Kobe Van Herweghen**. Peu après la conférence de presse, les Ambassadeurs et Marcel Vanthilt ont convié le public nombreux à signer la pétition en faveur de l'éducation dans les urgences.

En novembre, Frank De Winne a donné le signal de départ de la course d'escaliers organisée par les Hôtels Sheraton-Starwood au profit de la campagne.

Justine Henin a clôturé l'année en apportant son soutien à une action de mobilisation sociale en ligne destinée à soutenir la vente des Happypacks.

Nous tenons à remercier nos Ambassadeurs bénévoles et Amis de l'UNICEF pour leur soutien qui nous permet de toucher un vaste public et de poursuivre notre mission.



(de gauche à droite) Dixie Dansercoer, Justine Henin, Yves Willemot (Directeur général d'UNICEF Belgique), Axelle Red, Olivier Chastel (ex-Ministre de la Coopération belge), Alain Hubert et Christian Wiener (Président d'UNICEF Belgique).



Helmut Lotti, lors du "natourcriterium" de Sint-Niklaas.



« Events for UNICEF » est un groupe exclusif d'événements belges de grande envergure destinés à un public très large qui ont décidé de soutenir UNICEF Belgique de manière structurelle. En 2011, deux événements figuraient dans cette catégorie : les Francofolies de Spa et le Festival International du Film de Gand.

Les Francofolies de Spa

Du 20 au 24 juillet 2011, l'UNICEF était présent au festival des Francofolies de Spa. Les organisateurs de cet événement incontournable se sont associés à nous pour la troisième année consécutive, cette fois pour soutenir notre campagne WaSH (Water, Sanitation and Hygiene). L'objectif premier de ce partenariat était de sensibiliser les festivaliers au dramatique constat qu'un enfant meurt environ toutes les 20 secondes par manque d'eau potable et de causes liées à des problèmes d'hygiène et d'assainissement.



Le Festival International du Film de Flandre - Gand



Depuis huit ans déjà, le Festival International du Film de Flandre-Gand soutient les campagnes d'UNICEF Belgique qui couvre des activités de récolte de fonds et des actions de plaidoyer et de promotion.

La 38e édition du Festival, qui s'est tenue du 11 au 22 octobre 2011, mettait environ 100 longs métrages et 30 courts métrages des quatre coins du monde à l'affiche. Elle soutenait notre campagne sur l'éducation dans les situations d'urgence.



Depuis toujours le sport et l'engagement pour un monde meilleur font bon ménage. Aussi bien au niveau international qu'en Belgique, de nombreux clubs de sport ou événements sportifs ont leur nom associé à l'UNICEF. 2011 aura vu les collaborations suivantes :

Tournoi de tennis d'Aartselaar

Depuis 33 ans, le club de tennis S.V. Aartselaar, organise la « Ladies and Gentlemen's Cup » au profit de l'UNICEF. L'aventure, qui au départ se résumait à un simple tournoi joué le temps d'un week-end et réservé aux membres du club, a donné naissance au fil des années à un véritable happening semi-professionnel échelonné sur une semaine et organisé aujourd'hui par une centaine de volontaires. En 2011, l'épreuve s'est tenue du 5 au 13 août et a rapporté 27.000 euros en faveur de projets d'éducation en Inde.



HP, GSK Biologicals et les expats for UNICEF ont participé aux 20 Km de Bruxelles pour l'UNICEF

La 32e édition des 20 Km de Bruxelles a eu lieu le 29 mai 2011. 300 coureurs enthousiastes et motivés – des collaborateurs de nos partenaires HP et GlaxoSmithKline Biologicals et les expats for UNICEF étaient inscrits. Tous s'étaient fait sponsoriser par des amis, leur famille et des collègues en s'inscrivant sur notre site web www.unicef.be/action. Les fonds ainsi récoltés soutenaient la campagne WaSH (Water, Sanitation and Hygiene).



Solidariteits
Stad 2011
Sint-Niklaas



Sint-Niklaas devient la première « Ville de Solidarité UNICEF »

En 2011, UNICEF Belgique a décerné le titre de « Ville de Solidarité UNICEF »(*) à la ville de Sint-Niklaas. En lançant cette initiative, UNICEF Belgique s'inspire de la mission de l'UNICEF qui plaide en faveur du bien-être des enfants et du respect de leurs droits, tant dans notre pays que dans les pays en développement. UNICEF Belgique cherche ainsi à inciter les villes et les communes de notre pays à :

- augmenter leurs activités au profit de la solidarité internationale et de la coopération au développement ;
- donner une place active aux enfants et aux jeunes au sein même de leur ville ou commune ;
- créer une plus grande proximité entre les actions de l'UNICEF et le public.

Quand les droits de l'enfant deviennent l'affaire de tous

La ville de Sint-Niklaas ne se retrouvait pas en terrain inconnu car sa gestion est depuis longtemps centrée sur l'enfant et les droits de l'enfant dans le cadre de la coopération internationale. L'objectif final de la collaboration visait à soutenir la qualité de l'enseignement dans les pays en développement et plus particulièrement au Burundi, en Haïti, en Inde et en R.D. du Congo.

La ville a mobilisé ses concitoyens autour du concept de « Ville de Solidarité UNICEF » afin que ceux-ci entreprennent eux aussi des initiatives en faveur des enfants. Elle a pris également appui sur des événements, des projets et des activités déjà programmés qui s'inséraient dans le cadre de la coopération au développement et des droits de l'enfant. Un module spécial a été mis en place sur le site d'UNICEF Belgique qui permettait aux partenaires de se présenter et de suivre l'évolution du programme d'activités de Sint-Niklaas : www.unicef.be/sintniklaas.

Tout au long de l'année 2011, Sint-Niklaas a donc contribué à faire vivre le projet « Ville de solidarité UNICEF ». Elle

(*) Le label « Ville de Solidarité UNICEF » est attribué par UNICEF Belgique sur base de critères clairs : la manière dont la commune ou la ville fait vivre activement les droits de l'enfant ainsi que le potentiel local de récolte de fonds et de solidarité en support aux actions de l'UNICEF sur le terrain. La localité sélectionnée signe une convention de collaboration d'un an qui l'autorise à porter le titre de Ville de Solidarité UNICEF et à l'utiliser dans sa communication, en échange de quoi elle s'engage à réaliser une série d'activités locales pour soutenir les projets de développement de l'UNICEF et pour informer la population sur l'importance des droits de l'enfant. Ces activités sont organisées à l'initiative de la commune ou de la ville et sous sa responsabilité avec les conseils et l'appui d'UNICEF Belgique.

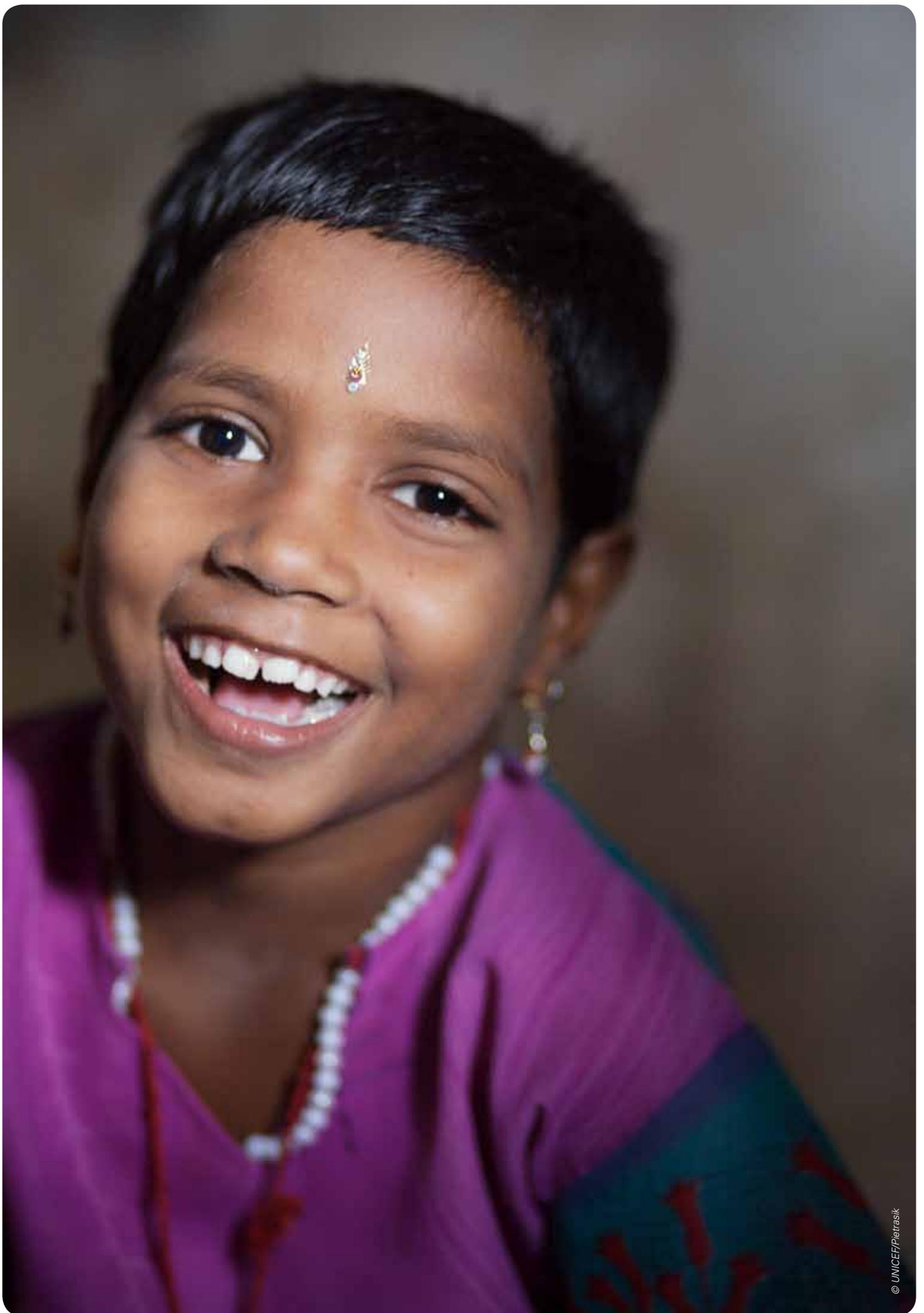
a démontré que cette démarche peut faire la différence, puisque près de 70 initiatives ont été mises en place par les habitants de la ville mais aussi par de nombreuses écoles et associations, ainsi que par quelques entreprises. Tous se sont mobilisés afin de donner la chance aux enfants du monde d'aller à l'école. Parallèlement à ces initiatives, la ville a concentré ses efforts sur des projets de sensibilisation, tels que l'ouverture de la place du Totem dans le parc de la ville, une conférence sur les droits de l'enfant, ou encore l'organisation de la Marche pour les droits de l'enfant. Toutes ces actions visaient à s'assurer que le message de l'UNICEF, à savoir un monde digne des enfants et respectueux de leurs droits, continue encore de vivre après 2011 à Sint-Niklaas. La marraine du projet, l'actrice Viv Van Dingenen, et le parrain, le musicien et présentateur Sean Dhondt, se sont pleinement investis pour soutenir la cause « Ville de solidarité UNICEF ». Lors de leur mission de terrain au Burundi, ils ont visité de nombreux projets de l'UNICEF et en sont revenus encore plus motivés.

Au total, grâce aux actions qui ont été organisées dans le cadre de la « Ville de solidarité UNICEF », Sint-Niklaas a permis à plus de 45.000 enfants d'aller à l'école. Un beau résultat, fruit d'une collaboration intensive !

Nous tenons donc à remercier expressément tous ceux qui ont fait en sorte que Sint-Niklaas « Ville de solidarité UNICEF 2011 » soit un grand succès.



© UNICEF Belgique/Sonja Abeels



Comptes annuels 2011

Les comptes de résultats et le bilan 2011 d'UNICEF Belgique ont été audités et approuvés sans réserve par le réviseur d'entreprise Ernst & Young et approuvés par le conseil d'administration d'UNICEF Belgique en date du 3 mai 2012. Les comptes de résultats et le bilan 2011 d'UNICEF Belgique sont publiés sur le site www.unicef.be et ont été déposés à la Banque Nationale de Belgique où ils peuvent être consultés.

N° 0407.562.029

C-asbl 2.1

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	169.335,42	152.314,22
Frais d'établissement	4.1	20		
Immobilisations incorporelles	4.2	21	3.500,12	
Immobilisations corporelles	4.3	22/27	125.472,08	111.951,00
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	10.087,24	9.456,03
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	10.087,24	9.456,03
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	88.394,30	67.219,97
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	88.394,30	67.219,97
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	26.990,54	35.275,00
Appartenant à l'association en pleine propriété		261	26.990,54	35.275,00
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	4.4/			
Immobilisations financières	4.5.1	28	40.363,22	40.363,22
Entités liées	4.13	280/1		
Participations dans des sociétés liées		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	40.363,22	40.363,22
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	40.363,22	40.363,22

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	10.520.666,11	12.273.313,71
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	14.055,00	
Stocks		30/36	14.055,00	
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	14.055,00	
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.105.009,82	5.041.250,52
Créances commerciales		40	414.166,59	1.250.489,12
Autres créances		41	3.690.843,23	3.790.761,40
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	4.5.1/ 4.6	50/53	4.930.912,41	5.778.241,56
Valeurs disponibles		54/58	1.137.843,53	1.210.467,49
Comptes de régularisation	4.6	490/1	332.845,35	243.354,14
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	10.690.001,53	12.425.627,93

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FONDS SOCIAL		10/15	<u>1.681.648,12</u>	<u>1.575.530,46</u>
Fonds associatifs		10	33.739,48	33.739,48
Patrimoine de départ		100	33.739,48	33.739,48
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	1.601.990,88	1.512.505,13
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	472,49	472,49
Subsides en capital		15	45.445,27	28.813,36
PROVISIONS		16	<u>284.000,00</u>	<u>234.000,00</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	284.000,00	234.000,00
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	20.000,00	10.000,00
Autres risques et charges	4.7	163/5	264.000,00	224.000,00
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	4.7	168		
DETTES		17/49	<u>8.724.353,41</u>	<u>10.616.097,47</u>
Dettes à plus d'un an	4.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	4.619.085,25	6.615.934,17
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	316.387,24	1.280.347,89
Fournisseurs		440/4	316.387,24	1.280.347,89
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	264.509,60	229.224,31
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	264.509,60	229.224,31
Dettes diverses		48	4.038.188,41	5.106.361,97
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480_8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	4.038.188,41	5.106.361,97
Comptes de régularisation	4.8	492/3	4.105.268,16	4.000.163,30
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>10.690.001,53</u>	<u>12.425.627,93</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	20.812.228,83	28.599.697,09
Chiffre d'affaires	4.9	70	1.135.793,90	2.290.981,73
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction).....(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73	19.271.635,64	26.105.009,27
Autres produits d'exploitation		74	404.799,29	203.706,09
Coût des ventes et des prestations		60/64	20.820.734,55	29.064.532,56
Approvisionnements et marchandises		60	2.686.303,39	3.068.229,49
Achats		600/8	2.700.358,39	2.994.518,79
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	-14.055,00	73.710,70
Services et biens divers		61	795.731,01	977.831,62
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.9	62	2.704.147,46	2.293.324,94
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	34.538,80	22.654,53
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	4.9	631/4	969,09	-15.611,71
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	4.9	635/8	50.000,00	55.242,29
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	14.549.044,80	22.662.861,40
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration.....(-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-8.505,72	-464.835,47
Produits financiers		75	67.797,44	44.382,54
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants.....		751	67.136,79	43.842,60
Autres produits financiers	4.10	752/9	660,65	539,94
Charges financières	4.10	65	19.805,97	23.081,51
Charges des dettes		650		2,26
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		36,26
Autres charges financières		652/9	19.805,97	23.042,99
Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)		9902	39.485,75	-443.534,44

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	50.000,00	237.000,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	50.000,00	237.000,00
Charges exceptionnelles		66		47.238,04
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		17.238,04
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8		30.000,00
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	89.485,75	-253.772,48

Information complémentaire

1. Dons en nature

Dans le cadre de sa mission visant à promouvoir le bien-être des enfants et le respect des droits de l'enfant, UNICEF Belgique reçoit des dons en nature en plus de contributions financières. Lorsque ces dons sont utilisés directement pour des programmes en faveur d'enfants en Belgique et à l'étranger (sans être rétrocédés), ils ne peuvent pas figurer dans les comptes. Ils font néanmoins partie intégrante des activités de l'organisation et doivent donc de ce fait être mentionnés ici. En 2011, l'UNICEF a reçu les dons en nature ci-dessous.

Des vaccins pour une campagne de vaccination au Soudan :
6.207.995 euros

**Dons en nature totaux à l'UNICEF au niveau international :
6.207.995 euros**

Literie pour projet SOS accueil : 18.980 euros
Bons alimentaires pour projet SOS accueil : 3.500 euros
Langes pour projet SOS accueil : 4.837 euros
Moyens de transport pour projet SOS accueil : 20.000 euros
Dons total pour des programmes en Belgique : 47.317 euros

Dons en nature totaux : 6.255.312 euros

2. Soutien des autorités à l'UNICEF

Le soutien des autorités à l'UNICEF n'est pas repris dans les comptes d'UNICEF Belgique. Ce soutien est intégré dans les recettes de l'UNICEF au niveau international. Le soutien des autorités belges à l'UNICEF s'est monté à 37.012.747 euros en 2011.

3. Contribution totale de la Belgique à l'UNICEF au niveau international

Contribution UNICEF Belgique : 14.534.644 euros
Dons en nature à l'UNICEF au niveau international :
6.207.995 euros
Soutien des autorités à l'UNICEF au niveau international :
37.012.747 euros

Contribution totale de la population belge : 57.755.386 euros.



Major Partenaires d'UNICEF Belgique



Partenaires d'UNICEF Belgique



Soutien des autorités à UNICEF Belgique



UNICEF Belgique

Boulevard de l'Impératrice, 66

1000 Bruxelles

www.unicef.be

www.unicef.be/kids

www.unicef.be/ecolesdurgence

www.unicef.be/facebook

Twitter: @UNICEFBELGIQUE

Tél : 02/230.59.70

Fax : 02/230.34.62

Courriel : info@unicef.be

Compte bancaire : 000-0000055-55

Code IBAN : BE31 0000 0000 5555

Code BIC : BPOTBEB1